

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le mardi 21 février 2023 à 13h30**

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

**EN UN LOT**

Les biens et droits immobiliers sis à **SEVRAN (93)**

**24 allée Marianne Oswald** Cadastrés section AY n° 137 à 141 et AY n°318 et 319

Et plus particulièrement, au 19 allée Marianne Oswald :

LOT NUMERO SEIZE (16) : **UN APPARTEMENT** au premier étage à gauche, dans le Bâtiment 19, escalier unique, comprenant, suivant procès-verbal de description dressé par Me ALLENO, Huissier de Justice associé à MONTREUIL, le 30 mars 2022 : entrée, cuisine, salon avec BALCON, WC, trois chambres, salle de bains, penderie.

Et les 1738/100.000èmes des parties communes générales.

*Selon même PV, les lieux sont loués moyennant un loyer mensuel de 1.000 €, selon bail avec effet au 1<sup>er</sup> août 2020.*

LOT NUMERO QUARANTE ET UN (41) : **UN EMPLACEMENT de GARAGE** au sous-sol, dans le Bâtiment

Garage I. Et les 130/100.000èmes des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires de la Résidence Marianne Oswald sise 15/28 allée Marianne Oswald à SEVRAN (93), représenté par son syndic, la SAS 2ASC IMMOBILIER, au capital de 5.000 €, immatriculée au RCS de PONTOISE sous le numéro 800 976 029, dont le siège social est à GROSLAY (95), 6 rue René Dubos, ayant pour Avocat Maître Jean-Claude GUIBERE, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

**MISE À PRIX : 40.000 € (QUARANTE MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

**CONSIGNATION : 4.000 €** à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 13 janvier 2023, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître JC GUIBERE.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ▶ À Maître **Jean-Claude GUIBERE**, Avocat au Barreau de la Seine Saint

Denis, 34 rue de Bourgogne (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.969.969**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ A Maître **Jean-Marc HUMMEL**, Avocat au Barreau de Paris, SELARL G2&H, 32 rue des Vignes (75016) PARIS.

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.

▶ Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr)

Sur les lieux pour visiter le **mercredi 8 février 2023 à 13h30.**